

FORMATION ECHAFAUDAGES FIXES - R408 - UTILISER ET REALISER LA VERIFICATION JOURNALIERE DES ECHAFAUDAGES DE PIED ^{4TP6}

L'échafaudage est pour de nombreuses activités l'équipement temporaire de travail de base mais reste cependant le plus à risque, avec pour 2ème cause d'accidents mortels la chute de hauteur. Cette formation a pour but de répondre à la réglementation en vigueur mais aussi de déployer une démarche de Prévention des risques, que le stagiaire sera à même d'appliquer sur son lieu de travail. Arrêté du 21 décembre 2004 Article R4323-69 du code de travail : « Les échafaudages ne peuvent être montés, ou sensiblement modifiés que sous la direction d'une personne compétente et par des travailleurs ayant reçu une formation adéquate et spécifique ». Décret du 7 mars 2008 et Art R 4141-15 du Code du Travail Formation répondant au dispositif de l'habilitation pour les Organismes de Formation et des entreprises, spécifique aux formations échafaudage de pied R408 version 7 de janvier 2023.

Objectifs

Le dispositif de formation proposé a la volonté d'accompagner le stagiaire afin de développer ses compétences sur l'utilisation des échafaudages. Il doit être capable de travailler en sécurité sur des échafaudages de pied et réaliser les vérifications journalières prévues dans l'arrêté du 21 décembre 2004, d'un échafaudage de pied monté conformément à la notice du fabricant. Le stagiaire acquiert une autonomie nécessaire et une sensibilité aux risques afin de pérenniser la démarche de prévention en entreprise.

Public Visé

Toute personne de l'entreprise ayant à travailler sur des échafaudages de pied et désignée par le chef d'entreprise pour réaliser les vérifications journalières

Durée

7.00 Heures en présentiel en présentiel
1 Jour

Pré Requis

- Être apte pour le travail en hauteur
- Maîtriser le français (lu, écrit, parlé) afin de lire le manuel d'utilisation, lire des plaques de charges, lire des plans et rédiger un rapport de vérification
- Être formé à l'utilisation des EPI contre les chutes de hauteur et se munir des EPI suivants pour réaliser la formation : casque avec jugulaire, chaussures de sécurité, harnais de catégorie 3 conforme avec 2 connecteurs

Parcours pédagogique

DC 1 : Se situer et être acteur de la prévention des risques

- Appréhender les enjeux de la prévention
- Identifier les rôles et responsabilités des différents acteurs
- Communiquer et rendre compte
- Signaler les situations dangereuses
- Prévenir les risques
- Connaître et faire connaître les consignes de sécurité

DC 3 : Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied

- **3.1 Identifier les différents types d'échafaudages et leurs domaines d'utilisation**
- Identifier les éléments d'un échafaudage
- Justifier des protections collectives de montage

ASFO GRAND SUD - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 76310897031

Version : 4TP6-20240319

• **3.2 Comprendre et exploiter une notice du fabricant**

• **3.3 Appréhender le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent**

- Identifier les responsabilités liées à la mission de vérification
- Se référer au cadre réglementaire des vérifications des échafaudages

• **3.4 Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied et/ou assurer la maintenance**

- Absence de déformation, de corrosion
- Vérification de la présence de tous les éléments de fixation et de liaison
- Vérifier l'implantation, la bonne tenue des ancrages et amarrages
- Vérifier les calages, de stabilisation ou d'immobilisation, les accès, la visibilité des informations relatives aux charges, la fixation des filets et bâches de protection
- Vérifier la présence et la bonne installation des protections collectives
- Vérifier la bonne tenue du chantier : absence d'obstacles, d'encombrement, de désordre, absence de charges dépassant les limites admissibles

DC 4 : Utiliser un échafaudage de pied en sécurité

- Choisir et utiliser les équipements assurant la protection et la sécurité de l'utilisateur
- Accéder et circuler en sécurité sur l'échafaudage
- Respecter les limites de charges
- Maintenir l'échafaudage en sécurité
- Tenir compte de la coactivité

Objectifs pédagogiques

- Se situer et être acteur de la prévention des risques
- Réaliser les vérifications journalières d'un échafaudage de pied
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité

Méthodes et moyens pédagogiques

- Supports audio visuels adaptés et support de cours remis à chaque participant. Alternance entre théorie et pratique : le formateur aborde de manière théorique chaque objectifs pédagogiques identifiés en salle (photos, vidéos, PowerPoint...) puis accompagne les stagiaires sur la plateforme pédagogique pour les mettre en pratique.

- Mise à disposition de notre plateau technique et des équipements suivants :
 - Un échafaudage de pied (MULTISECU 1) certifié NF, permettant de réaliser un montage à cadres et un montage multidirectionnel
 - Un échafaudage de pied (MULTISECU 2) certifié NF, permettant de réaliser un montage à cadres et un montage multidirectionnel
 - Des plans de montage des échafaudages
 - Un emplacement pour les exercices pratiques
 - Des outils

- 30 à 50% de théorique en salle de formation / 50 à 70% de pratique sur une plateforme pédagogique

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur reconnu par l'INRS

Méthodes et modalités d'évaluation

Test final d'évaluation des connaissances théoriques et pratiques suivant référentiel CNAM R 408.

A l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves évaluatives (théorique et pratique) ils recevront une attestation de compétence validant leurs acquis.

Modalités d'Accessibilité

Accès PMR